

Calvados

Éducation. Le harcèlement scolaire : le fléau qui a détruit un adolescent



L'entrée au collège est une étape marquante dans la vie d'un jeune. Elle l'est d'autant plus, quand un harcèlement se met en place, moins d'un mois après le début des cours. Rencontre avec Jeanne, maman d'un enfant harcelé, qui essaie de se reconstruire.

En septembre 2018, Nathan*entre en 6^e dans un collège du Bessin. Rapidement, la situation dérape et l'enfant se retrouve victime de harcèlement, provoqué par un élève de sa classe, Kevin*. Moins d'un mois après la rentrée, la maman de Nathan découvre le mal-être de son fils et en informe très rapidement l'établissement scolaire. C'est le début d'un long combat, qui laisse un goût amer à la famille.

Maux de tête et de ventre

Début octobre, Nathan confie à sa mère, avant de se coucher, qu'il a « **mal à la tête et au ventre** ». Nous sommes au début de l'automne, et la maman soupçonne un virus conduisant à une gastro-entérite. Le lendemain, au réveil, l'adolescent de 11 ans, a toujours mal, Jeanne* décide alors de le garder à la maison. Après sa première journée d'absence, Nathan demande à sa mère s'il doit retourner en cours le lendemain. Jeanne essaie alors de comprendre cette interrogation et demande à son fils, fermé à la discussion, s'il a un souci. « **Un problème avec papa et maman ?** » interroge-t-elle. Nathan lui répond que non.

« **Un problème au collège ? Avec un professeur ? Avec un élève ?** ». À cet instant précis, Nathan se livre et ses paroles sont bouleversantes. « **Kevin veut me tuer, il m'a poussé dans les escaliers et il me tape tout le temps** », lâche le fils, en pleurs.

Contact avec le collègue

Le lendemain matin, un mercredi, Jeanne contacte le principal du collège et lui fait part de la révélation de son fils, qui retourne en cours, ce même jour. Il sera reçu dans la matinée, par le chef d'établissement. Le jeudi, c'est Jeanne qui rencontrera le principal, qui assure qu'il sera « **attentif** » et que le professeur principal sera informé de la situation.

Jeanne regrette alors vivement qu'aucune confrontation n'ait lieu entre son fils et Kevin dans le cadre d'une discussion dans le bureau du principal. De même, la maman réclame des excuses, « **au moins verbales** », de la part de Kevin. Elles n'auront jamais lieu.

En fin de semaine, le professeur principal de Nathan et Kevin contacte Jeanne. Dans un premier temps, l'enseignant aurait formulé son incompréhension, expliquant que la mère de famille aurait dû prendre contact avec lui, sans passer par le principal. Une méthode qui semble bien insignifiante face à l'inquiétude de la famille. Le professeur principal s'engage à dialoguer avec les 2 jeunes, et aurait indiqué : « **Vous n'avez qu'à vous ignorer** ». Pour Jeanne, qui n'accepte pas ces pratiques,

« **la situation de Nathan a été minimisée** ».

Caractère de Nathan

Nathan est « **un enfant protecteur** » envers les camarades plus fragiles. « **Il ne supporte pas l'injustice** », affirme Jeanne. Il a d'ailleurs soutenu un ami, en primaire, qui vivait un problème de harcèlement. « **Nathan, en cas de conflit, a tendance à se mettre à l'écart et à laisser passer l'orage, avant de revenir, comme si rien ne s'était passé** ».

Mais, dans ce cas précis de harcèlement, « **mon fils avait peur, vraiment peur** », confie Jeanne. « **Il sortait rapidement des cours, sans prendre le temps de noter les devoirs parce qu'il ne voulait pas être dans les escaliers en même temps que Kevin** ».

Et les douleurs ressenties par l'enfant trahissaient ses angoisses, entre maux de tête et maux de ventre, c'est le corps qui a porté les conséquences des peurs et menaces.

De la jalousie ?

De son côté, l'équipe éducative essaie de trouver une réponse. L'hypothèse d'une jalousie est alors mise en avant. Nathan s'est fait un ami au collège, nommé Théo*. Un adolescent « **un peu fragile** », explique Jeanne, que Nathan accompagnait.

Kevin, de son côté, est un adolescent qui connaît des difficultés familiales et qui vit, placé en famille d'accueil. L'hypothèse consisterait donc à penser « **que Kevin, jaloux que Nathan apporte son soutien à Théo et non à lui, se serait vengé.** »

Une réflexion avancée par l'équipe éducative, et qui pourrait s'avérer juste puisqu'une bagarre a éclaté entre Nathan et Kevin, alors que Nathan essayait de protéger Théo. Toutefois, cette explication reste une suggestion, puisqu'aucune raison n'a été donnée officiellement.

Un fauteur de troubles ?

Nathan et Kevin étant scolarisés dans la même classe, les occasions de sévir ne manquent pas. Aussi, à force d'essuyer les critiques et les menaces de Kevin, Nathan a rapidement pris la parole pour se défendre. « **Mais il ne sait pas être discret** », confie Jeanne, et très régulièrement, « **c'est Nathan qui recevait les heures de colle ou les croix dans le carnet** ».

« **Nathan n'est pas un ange** », reconnaît Jeanne, « **comme tous les adolescents, il ne laisse pas marcher sur les pieds** », mais dans ce cas précis, « **c'est bien Nathan qui était la victime, et non l'agresseur** ».

« **Il a des difficultés scolaires** », consent Jeanne, très au fait de la situation de son enfant, mais « **le harcèlement a été une cause supplémentaire de difficultés** ».

De nombreuses démarches

Prise de contact avec l'établissement, avec le service harcèlement de l'académie de Normandie en février 2019, suivi par la Maison des adolescents ou encore le médecin de famille, Jeanne n'a négligé aucune piste pour comprendre, soutenir et protéger son fils.

C'est en avril 2019, « **à 2 mois de la fin de l'année scolaire** », que le principal informe Jeanne qu'il a récolté des témoignages et lancé la procédure de harcèlement. Une « **réponse tardive** » selon la mère de famille, qui chaque soir a dû reconforter un enfant en souffrance. « **Notre médecin a donné un médicament pour dormir à notre fils, qui n'avait que 11 ans** ».

Départ inexpliqué et nombreuses conséquences

En fin d'année scolaire, en juin 2019, Kevin a quitté le collège. Il a fait sa rentrée dans un autre établissement. Mais aucune sanction n'a été prise contre l'adolescent, aucune excuse n'a été faite. Et aucune réponse n'a été fournie. « **On regrette ce dénouement** », indique Jeanne. **On aurait aimé savoir ce qu'il s'est passé** ».

Si Nathan est toujours scolarisé dans le même collège, « **nous n'avons plus confiance en l'équipe éducative** », assure Jeanne. La solution d'une instruction en famille a été envisagée, mais son coût financier trop onéreux n'a pas permis de la mettre en place. Une dérogation afin d'entrer dans un autre établissement n'étant pas une démarche aisée, les parents ont fait le choix de maintenir la scolarité de Nathan, au même endroit.

Cependant ils restent très à l'écoute de leur enfant, et craignent que Nathan ne s'enferme dans un schéma de violence, dans le but de se protéger. « **Du harcelé, il est devenu l'agresseur** », conclut Jeanne, dépitée par l'ensemble des étapes qu'ils devront traverser pour se remettre de ce traumatisme. « **J'aurais voulu que mon fils soit soutenu par l'équipe éducative et pas critiqué et jugé comme il l'a été** ».

*Les prénoms ont été modifiés



Une mère de famille du Bessin a témoigné des souffrances vécues par son fils pour briser le silence autour du harcèlement scolaire. ©Illustration